

Pollution de l'air☒: les effets et les actions de l'UE pour la réduire

La qualité de l'air affecte la santé des gens. Le Parlement se bat pour des règles plus strictes pour réglementer la pollution.



Une mauvaise qualité de l'air peut provoquer des maladies respiratoires et cardiovasculaires, du diabète et des cancers. Mais ses effets dévastateurs s'étendent également à la biodiversité, car cela empoisonne les cultures et les forêts, provoquant d'importantes pertes économiques.

Dans le cadre de l'ambition zéro pollution énoncée dans le [Pacte vert pour l'Europe](#), le Parlement européen a adopté des normes de qualité de l'air plus strictes avec des objectifs pour les polluants particuliers.

En savoir plus

[En savoir plus sur l'action de l'UE sur la pollution de l'eau](#)



Le coût sanitaire de la pollution atmosphérique

L'air est pollué depuis des décennies par le dioxyde d'azote, l'ozone et les particules, avec des concentrations plus élevées dans les zones urbaines peuplées.

Matière particulaire

Les matières particulaires font référence à de minuscules particules ou gouttelettes. Étant plus petites qu'un cheveu, elles peuvent passer dans la circulation sanguine par la respiration. Elles peuvent inclure des produits chimiques organiques, de la poussière, de la suie et des métaux.

Une exposition chronique peut entraîner des maladies respiratoires et cardiovasculaires pouvant être mortelles pour les personnes vulnérables et pouvant également conduire au cancer. En 2020, l'exposition à des particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns a provoqué la mort prématurée d'au moins 238 000 personnes dans l'UE, selon l'[Agence européenne pour l'environnement](#).



Dioxyde d'azote

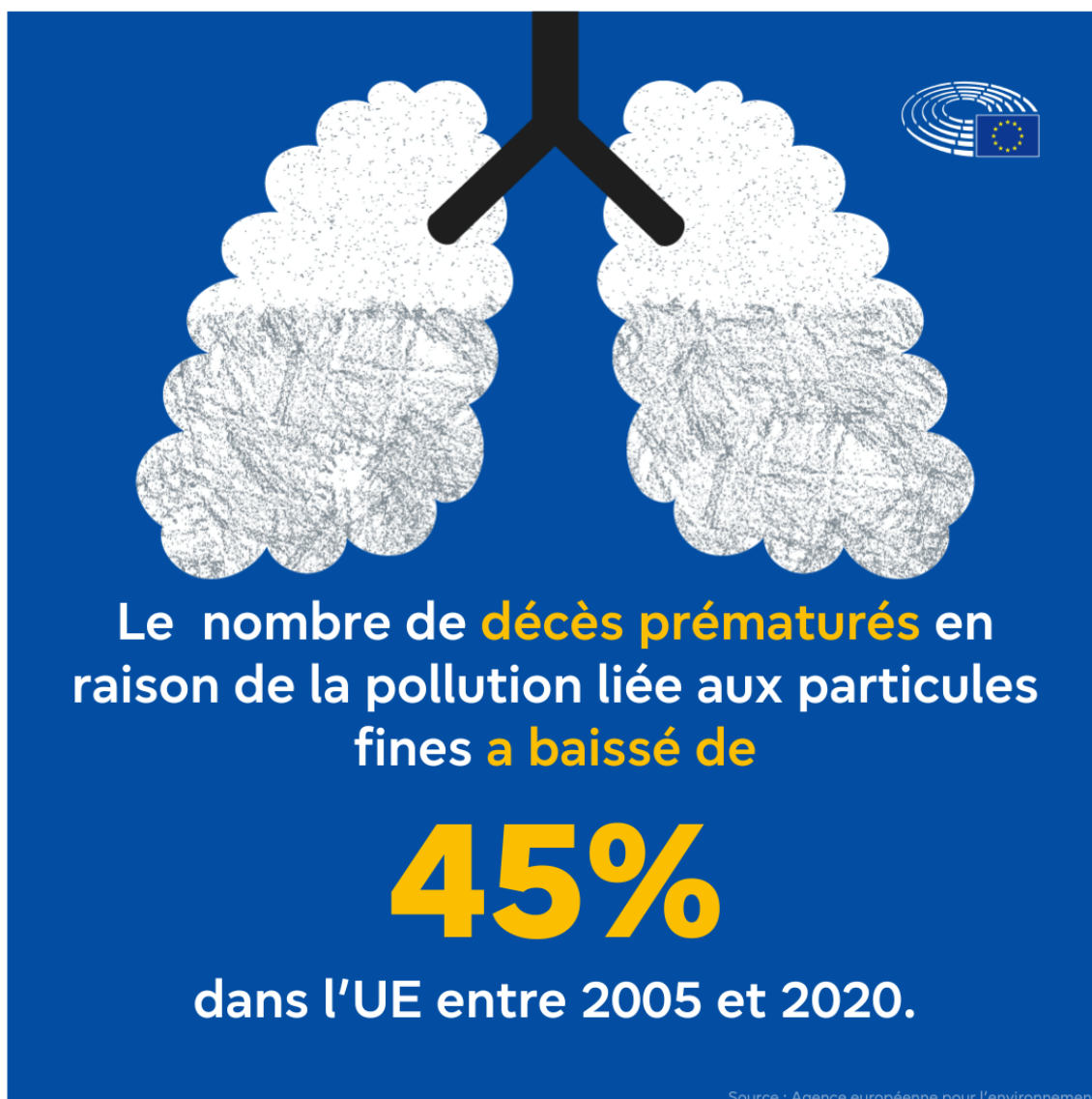
Le dioxyde d'azote est un composé chimique généré dans les moteurs, notamment les moteurs diesel. L'exposition au dioxyde d'azote réduit la résistance aux infections et est associée à une

augmentation des maladies respiratoires chroniques ainsi qu'à un vieillissement prématuré des poumons. La pollution au dioxyde d'azote a causé 49 000 décès prématurés dans l'UE en 2020.

Ozone

Respirer de l'ozone pourrait irriter les yeux, les voies respiratoires et les muqueuses. C'est particulièrement dangereux pour les personnes souffrant d'asthme et peut être mortel en cas de maladies respiratoires et cardiovasculaires chroniques. En 2020, 24 000 personnes ont perdu la vie prématurément dans l'UE à cause d'une telle exposition.

Bien que la pollution atmosphérique reste un problème, les politiques de réduction ont amélioré la qualité de l'air en Europe au cours des trois dernières décennies. De 2005 à 2020, le nombre de décès prématurés dus à l'exposition à des particules d'un diamètre inférieur à 2,5 microns a diminué de 45 % dans l'UE.



Perte en matière de biodiversité

Selon une analyse de l'Agence européenne pour l'environnement, **59 % des forêts et 6 % des terres agricoles étaient exposés à des niveaux nocifs d'ozone** en Europe en 2020. Les pertes économiques dues à l'impact sur les rendements du blé se sont élevées à environ 1,4 milliard d'euros dans 35 pays européens en 2019. Les pertes les plus importantes ont été enregistrées en France, en Allemagne, en Pologne et en Turquie.

En savoir plus

[En savoir plus sur les causes de la perte de biodiversité](#)

Sources de pollution

Plus de la moitié des émissions de particules provient de la combustion de combustibles solides pour le chauffage. Les secteurs résidentiels, commerciaux et institutionnels sont la principale source de pollution particulaire en Europe.

L'agriculture est également un pollueur majeur, responsable de 94 % des émissions d'ammoniac, tandis que le transport routier est responsable de 37 % des émissions d'oxydes d'azote et l'agriculture de 19 %.

Toutes ces émissions suivent une tendance à la baisse depuis 2005, malgré l'augmentation considérable du produit intérieur brut de l'UE.

Qu'est-ce que le Plan d'Action Zéro Pollution ?

Le [plan zéro pollution](#) de l'UE contribue au [programme de développement durable des Nations Unies](#) à l'horizon 2030. Dans le cadre du Pacte vert pour l'Europe, l'UE s'est fixé pour objectif de [réduire la pollution de l'air, de l'eau et du sol d'ici 2050](#) à des niveaux qui ne sont plus nocifs pour la santé et les écosystèmes naturels et qui restent dans les limites que la planète peut supporter. Il définit un certain nombre d'objectifs pour contribuer à atteindre ce but d'ici 2030 :

- réduire de plus de 55 % les décès prématurés dus à la pollution de l'air
- réduire de 25 % les écosystèmes de l'UE où la pollution de l'air menace la biodiversité
- réduire les [déchets plastiques en mer](#) de 50 % et les [microplastiques](#) rejetés dans l'environnement de 30 %

Des limites plus strictes d'ici pour plusieurs polluants atmosphériques

En avril 2024, le [Parlement a adopté de nouvelles règles pour améliorer la qualité de l'air dans l'UE](#). La législation fixe des objectifs plus stricts pour plusieurs polluants, notamment les particules, le dioxyde d'azote, le dioxyde de soufre et l'ozone, afin de garantir que l'air de l'UE soit respirable sans danger et ne nuise pas aux écosystèmes naturels ou à la biodiversité.

Les pays de l'UE devront également contrôler les polluants dont les effets négatifs sur la santé et l'environnement ont été démontrés, tels que les particules ultrafines, le carbone noir, le mercure et l'ammoniac, là où des concentrations élevées sont susceptibles de se produire.

La Commission devrait réexaminer les normes de l'UE d'ici à la fin 2030 afin de les aligner sur les lignes directrices de l'OMS et sur les dernières données scientifiques, le cas échéant. Les pays de l'UE peuvent demander jusqu'à dix ans de délai supplémentaire pour atteindre les objectifs en matière de qualité de l'air.

Tous les pays de l'UE devraient créer des feuilles de route sur la qualité de l'air définissant des mesures à court et à long terme dans le but de respecter les nouvelles limites fixées pour les polluants.

Les pays de l'UE devront veiller à ce que les citoyens puissent demander une indemnisation si leur santé est affectée par une violation de la législation européenne.